

Avant-propos

Il a paru judicieux aux directeurs de l'Institut Michel Villey de consacrer une Table Ronde autour du livre de Benoît Plessix, *Droit administratif général*. Pourtant, on est assez loin, dira-t-on de la philosophie du droit, mais l'Institut Villey a aussi pour vocation de s'intéresser à la « culture juridique ». Or, cet ouvrage, qui se veut centré sur le droit administratif, porte aussi la marque d'une culture historique, d'une culture de l'État également, qui relèvent à maints égards de la culture juridique française.

Si nous avons tenu à faire discuter publiquement ce livre, ce véritable Traité de droit administratif, c'est parce que nous avons eu la certitude en le découvrant qu'il serait un ouvrage marquant de la littérature juridique contemporain. C'est un ouvrage pour les étudiants, didactique et clair (exigeant aussi), mais c'est aussi un « ouvrage pour les professeurs », un de ceux qui font penser, et qui de ce fait mérite la désignation de Traité si l'on entend par là non seulement un ouvrage systématique, mais aussi un ouvrage de réflexion distanciée sur la matière que l'on enseigne.

C'est aussi parce que, à travers Benoît Plessix, notre collègue et notre ami, nous souhaitons rendre aussi hommage, indirectement, à son mentor, le regretté Jean-Jacques Bienvenu qui a dû concevoir une immense fierté d'avoir vu son « élève » (ancien élève, serait mieux) publier une telle Somme qui récapitule un savoir profond, et profondément historien, sur cette branche du droit administratif, qui, mal enseignée, peut paraître bien ennuyeuse tant elle s'apparente alors à une casuistique de légistes. Un tel livre dissipe une telle illusion et on peut même espérer – rêvons un peu – qu'il dissipe toutes les préventions de nos collègues civilistes sur cette discipline qu'ils brocardent parfois.

Les étudiants de Nancy, de l'Université de Panthéon-Assas – de Melun (hier) et de Paris II (demain) – ont eu – ou auront – bien de la chance d'avoir le professeur Plessix comme guide en la matière.

Quant à ce dernier, il a eu bien de la chance d'avoir eu ici des lecteurs aussi judicieux et avisés que les professeurs Caillosse, Moor et Wachsmann, et que le Conseiller Vigouroux. Qu'ils soient tous – auteur comme commentateurs – remerciés pour avoir aussi brillamment présenté et discuté ce grand ouvrage.

Le lecteur de *Jus Politicum* saura probablement – du moins, on l'espère – goûter le charme de cette discussion sur un grand livre de droit.